

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Éducation Nationale

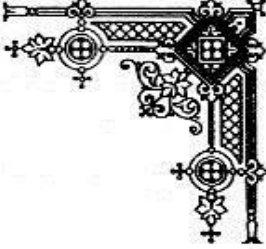
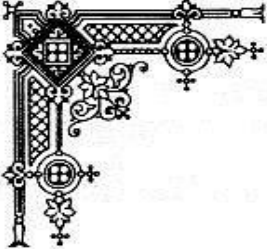
Groupe Disciplinaire de Français

PROGRAMME ET DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT

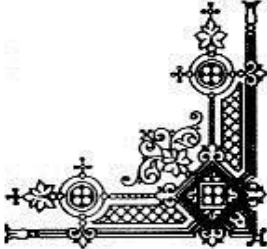
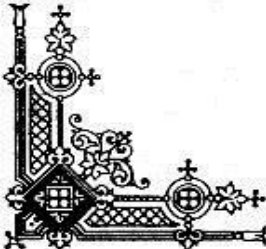
FRANÇAIS **4^{ème}** Année Moyenne



2013



PROGRAMME DE **FRANÇAIS**



Sommaire

- 1-Finalités de l'enseignement du français dans le cycle fondamental
 - 1.1 - Profil global de l'enseignement fondamental
 - 1.2 - Objectifs de l'enseignement du français dans le cycle moyen
- 2- Profil de sortie du cycle moyen
 - 2.1 - Les valeurs
 - 2.2 - Les compétences transversales
 - 2.3 - Les compétences disciplinaires
 - 2.3.1 - Les compétences globales du cycle moyen par palier
 - 2.3.2 - Profil d'entrée de la 4^eAM
 - 2.3.3 - Profil de sortie de la 4^eAM
 - 2.3.4 - Les compétences disciplinaires de la 4^eAM
- 3- Contenus
 - 3.1 - Les savoirs ressources
 - 3.2 - Les situations d'apprentissage
 - 3.3 - Compétences/ contenus/ activités
- 4 - L'évaluation
- 5- Thèmes et supports
 - 5.1 - Les thèmes
 - 5.2 - Les supports
- 6- Propositions de projets

1- Finalités de l'enseignement du français dans le cycle fondamental

La Loi d'Orientation sur l'Education Nationale (n°08-04 du 23 janvier 2008) définit dans les termes suivants les finalités de l'éducation : « **L'école algérienne a pour vocation de former un citoyen doté de repères nationaux incontestables, profondément attaché aux valeurs du peuple algérien, capable de comprendre le monde qui l'entoure, de s'y adapter et d'agir sur lui et en mesure de s'ouvrir sur la civilisation universelle** » -Chapitre I, art. 2.

A ce titre, l'école, qui « **assure les fonctions d'instruction, de socialisation et de qualification** » doit notamment « **permettre la maîtrise d'au moins deux langues étrangères en tant qu'ouverture sur le monde et moyen d'accès à la documentation et aux échanges avec les cultures et les civilisations étrangères** » -Chapitre II, art. 4.

L'énoncé des finalités de l'enseignement des langues étrangères permet, en matière de politique éducative, de définir les objectifs généraux de cet enseignement en ces termes : « **L'enseignement / apprentissage des langues étrangères doit permettre aux élèves algériens d'accéder directement aux connaissances universelles, de s'ouvrir à d'autres cultures. (...) Les langues étrangères sont enseignées en tant qu'outil de communication permettant l'accès direct à la pensée universelle en suscitant des interactions fécondes avec les langues et cultures nationales. Elles contribuent à la formation intellectuelle, culturelle et technique et permettent d'élever le niveau de compétitivité dans le monde économique.** » cf. Référentiel Général des Programmes.

Au même titre que les autres disciplines, l'enseignement du français prend en charge les **valeurs identitaires**, les **valeurs intellectuelles**, les **valeurs esthétiques** en relation avec les **thématiques nationales et universelles**.

1.1 - Profil global de l'enseignement fondamental

Compétence globale de l'Enseignement Fondamental

Au terme de l'enseignement fondamental, dans le respect des valeurs, par la mise en œuvre de compétences transversales et en tenant compte des contraintes de la situation de communication, l'élève est capable de comprendre/produire à l'oral et à l'écrit :

- des énoncés dans lesquels se réalisent des actes de parole,
- des textes relevant de l'explicatif, du prescriptif, du narratif et de l'argumentatif.

Compétence globale du cycle primaire	Compétence globale du cycle moyen
Au terme du cycle primaire, dans le respect des valeurs et par la mise en œuvre de compétences transversales, à partir de supports sonores et visuels, l'élève est capable de communiquer à l'oral et à l'écrit, dans des situations scolaires et de la vie courante où il est appelé à comprendre/produire des énoncés dans lesquels se réalisent des actes de parole appris.	Au terme du cycle moyen, dans le respect des valeurs et par la mise en œuvre de compétences transversales, l'élève est capable de comprendre/produire des textes oraux et écrits relevant de l' explicatif , du prescriptif , du narratif et de l' argumentatif et ce, en adéquation avec la situation de communication.

1.2 – Objectifs de l'enseignement du français dans le cycle moyen

Les objectifs de l'enseignement du français, durant les quatre années du cycle moyen et sur les trois paliers, sont :

1 ^{er} PALIER : 1 ^{er} AM Homogénéisation et Adaptation	2 ^{ème} PALIER : 2 ^{er} AM-3 ^{er} AM Renforcement et Approfondissement	3 ^{ème} PALIER : 4 ^{er} AM Approfondissement et Orientation
- homogénéiser le niveau des connaissances acquises au primaire, à travers la compréhension et la production de textes oraux et écrits relevant essentiellement de l'explicatif et du prescriptif. - adapter le comportement des élèves à une nouvelle organisation, celle du collège (plusieurs professeurs, plusieurs disciplines), par le développement de méthodes de travail efficaces.	- renforcer les compétences disciplinaires et méthodologiques installées pour faire face à des situations de communication variées, à travers la compréhension et la production de textes oraux et écrits relevant essentiellement du narratif. - approfondir les apprentissages par la maîtrise des concepts clés relevant du narratif.	- consolider les compétences installées durant les deux précédents paliers à travers la compréhension et la production de textes oraux et écrits plus complexes relevant essentiellement de l'argumentatif. - mettre en œuvre la compétence globale du cycle pour résoudre des situations problèmes scolaires ou extra scolaires.

2- Profil de sortie du cycle moyen

Les valeurs, les compétences transversales et les compétences disciplinaires sélectionnées contribuent à la constitution du profil de sortie de l'élève du cycle moyen.

2.1. Les valeurs

Toute éducation a pour vocation de transmettre les valeurs qu'une société s'est choisies ;

- des **valeurs communes** à tous ses membres : valeurs politiques et sociales, culturelles et spirituelles, dont l'objectif est de consolider l'unité nationale.
- des **valeurs plus spécifiquement individuelles** : valeurs affectives et morales, valeurs esthétiques, valeurs intellectuelles, valeurs humaines ouvrant sur l'universel.

Le choix de ces valeurs constitue une source première pour l'orientation du système éducatif et pour ses finalités. Leur mise en œuvre détermine la nature du curriculum, le choix des contenus et des méthodes d'apprentissage.

L'enseignement du français, à l'instar de celui des autres disciplines, se doit de prendre en charge ces valeurs en vue de contribuer à la formation saine et équilibrée de l'élève, futur citoyen.

LES VALEURS	L'Identité : L'élève a conscience des éléments qui composent son identité algérienne (l'Islamité, l'Arabité et l'Amazighité).
	La Conscience nationale : Au-delà de l'étendue géographique du pays et de la diversité de sa population, l'élève a conscience de ce qui fait l'unité nationale, à savoir une histoire, une culture, des valeurs partagées, une communauté de destin, des symboles...
	La Citoyenneté : L'élève est capable de délimiter en toute objectivité ce qui relève des droits et ce qui relève des devoirs en tant que futur citoyen et de mettre en pratique cette pondération dans ses rapports avec les autres. (cf. Constitution algérienne).
	L'Ouverture sur le monde : Tout en ayant conscience de son identité, socle de sa personnalité, l'élève est capable de prendre de l'intérêt à connaître les autres civilisations, de percevoir les ressemblances et les différences entre les cultures pour s'ouvrir sur les civilisations du monde et respecter l'altérité.

2.2. Les compétences transversales

Dans le cadre des finalités de l'éducation définies dans le chapitre I, article 2 de la Loi d'orientation sur l'éducation nationale (N°08-04 du 23 janvier 2008), l'école algérienne a pour missions :

- d'« **assurer aux élèves l'acquisition de connaissances dans les différents champs disciplinaires et la maîtrise des outils intellectuels et méthodologiques de la connaissance facilitant les apprentissages et préparant à la vie active** »,
- de « **doter les élèves de compétences pertinentes, solides et durables susceptibles d'être exploitées à bon escient dans des situations authentiques de communication et de résolution de problèmes et qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie, à prendre une part active dans la vie sociale, culturelle et économique et à s'adapter aux changements** ». Chapitre II, article 4.

Ainsi, l'élève sera amené à acquérir des compétences disciplinaires mais aussi à développer des compétences à travers l'ensemble des disciplines. Ces compétences transversales se développent durant toute la scolarité, dans le cadre du réinvestissement et du transfert, à travers les différentes activités en relation avec les projets. Les compétences transversales appartiennent à quatre ordres :

Ordre intellectuel

L'élève est capable de :

- résoudre des situations problèmes ;
- rechercher seul l'information utile pour résoudre le problème auquel il est confronté ;
- donner son point de vue, émettre un jugement argumenté ;
- s'auto évaluer pour améliorer son travail.

Ordre méthodologique

L'élève est capable de :

- prendre des notes et de les organiser,
- utiliser des usuels : encyclopédies, dictionnaires, grammaires, ... ;
- concevoir, réaliser et présenter un projet individuel ;
- analyser et synthétiser de l'information et en rendre compte sous une forme résumée oralement ou par écrit ;
- développer des démarches de résolution de problèmes ;
- exploiter les TICE dans son travail scolaire et extra scolaire.

Ordre de la communication

L'élève est capable de :

- communiquer de façon intelligible, claire, précise et appropriée ;
- utiliser les ressources de la communication.

Ordre personnel et social

L'élève est capable de :

- interagir positivement en affirmant sa personnalité mais aussi en respectant l'avis des autres ;
- s'intégrer à un travail d'équipe, un projet mutualisé, en fonction des ressources dont il dispose ;
- manifester de l'intérêt pour les lieux culturels : bibliothèques, salon du livre, médiathèques, etc. ;
- manifester un effort soutenu et de la persévérance dans les tâches dans lesquelles il s'engage ;
- s'auto-évaluer et accepter l'évaluation du groupe ;
- manifester sa créativité par des moyens linguistiques et non linguistiques.

2.3- Les compétences disciplinaires

2.3.1- Les compétences globales du cycle moyen par palier

Compétence globale du cycle moyen

Au terme du cycle moyen, dans le respect des valeurs et par la mise en œuvre de compétences transversales, l'élève est capable de comprendre/ produire des textes oraux et écrits relevant de l'explicatif, du prescriptif, du narratif et de l'argumentatif et ce, en adéquation avec la situation de communication.

Compétence globale par palier du cycle moyen

Au terme du 1^{er} palier, dans le respect des valeurs et par la mise en œuvre de compétences transversales, l'élève est capable de comprendre / produire oralement et par écrit, en adéquation avec la situation de communication, des textes relevant de l'explicatif et du prescriptif.

Au terme du 2^{ème} palier, dans le respect des valeurs et par la mise en œuvre de compétences transversales, l'élève est capable de comprendre / produire oralement et par écrit, en adéquation avec la situation de communication, des textes relevant du narratif.

Au terme du 3^{ème} palier, dans le respect des valeurs et par la mise en œuvre de compétences transversales, l'élève est capable de comprendre / produire oralement et par écrit, en adéquation avec la situation de communication, des textes relevant de l'argumentatif.

Rappel : La description n'est pas retenue comme type de texte à étudier mais elle est prise en charge durant les quatre années du cycle au service des autres types de textes.

2.3.2- Profil d'entrée en 4^{ème} AM

La typologie de textes structure les programmes de français dans le cycle moyen et offre un cadre pertinent pour asseoir les apprentissages linguistiques.

Ainsi, l'élève entrant en 4^e AM est capable de :

A l'oral /compréhension :

- se positionner en tant qu'auditeur,
- analyser un récit pour retrouver ses composantes.

Programme de français 4^{ème} AM**11****A l'oral /production :**

- restituer l'essentiel d'une histoire écoutée,
- reformuler pour lever les obstacles à la communication,
- résumer une histoire écoutée,
- produire un récit cohérent et compréhensible.

A l'écrit/compréhension :

- analyser un récit pour en construire le sens,
- différencier les genres de récits,
- prendre des notes et les organiser,
- lire à haute voix un texte narratif devant un public.

A l'écrit/production :

- résumer un récit,
- se positionner en tant que scripteur,
- structurer un récit,
- produire un récit.

2.3.3 - Profil de sortie de la 4^eAM

L'élève est capable de,

A l'oral /compréhension :

- se positionner en tant qu'auditeur,
- retrouver les caractéristiques d'un texte argumentatif.

A l'oral /production :

- restituer l'essentiel d'un argumentaire écouté,
- analyser l'argumentation d'un locuteur (la thèse, les arguments,...)
- synthétiser l'argumentation d'un locuteur ;
- interagir en affirmant sa personnalité,
- défendre son point de vue en respectant l'avis des autres ;
- produire une argumentation basée sur deux ou trois arguments personnels.

A l'écrit/compréhension :

- analyser un texte argumentatif (retrouver le point de vue de l'auteur, des protagonistes, retrouver les arguments,...) ;

- dégager la fonction du texte argumentatif ;
- prendre des notes et les organiser ;
- lire de façon expressive un texte argumentatif.

A l'écrit/production :

- résumer un texte argumentatif ;
- produire un texte argumentatif structuré pour défendre un point de vue.

Au terme du cycle moyen, l'élève, placé dans des situations de communication complexes, doit être capable de comprendre/ produire des textes oraux et des textes écrits de types explicatif, prescriptif, narratif et argumentatif. Il doit aussi être en mesure de reconnaître et de produire des passages descriptifs intégrés aux différents types de textes.

2.3.4- Les compétences disciplinaires de la 4^eAM

Compétence globale de la 4^e AM

À la fin de la 4^e AM, l'élève est capable de comprendre / produire, oralement et par écrit, en adéquation avec la situation de communication, des **textes argumentatifs**.

Domaines	Compétences terminales	Composantes de la compétence	Objectifs d'enseignement/apprentissage
Oral : écouter/parler	CT.1 Comprendre/ produire oralement des textes argumentatifs.	Se positionner en tant qu'auditeur.	- Identifier les paramètres de la situation de la communication : (lieu, époque, locuteur (s) ou interlocuteurs,..). - Identifier le thème et la problématique. - Repérer les éléments prosodiques et para verbaux pertinents.
		Analyser un texte argumentatif.	- Identifier le point de vue du locuteur (la thèse). - Retrouver les arguments qui appuient la position du locuteur. - Retrouver les exemples qui illustrent les arguments. - Retrouver l'organisation d'un texte argumentatif.

		Résumer un texte argumentatif.	- Restituer la thèse développée. - Distinguer les arguments de leurs illustrations. - Restituer les arguments en respectant l'ordre de présentation.
		Prendre sa place dans un échange à deux ou à plusieurs interlocuteurs.	- Reformuler le point de vue d'un locuteur pour assurer la compréhension de sa thèse. - Soutenir le point de vue d'un locuteur en présentant d'autres arguments. - Développer des arguments pour défendre son propre point de vue.
		Elaborer un texte argumentatif cohérent et compréhensible.	- Exprimer son point de vue sur un problème posé. - Présenter des arguments par ordre d'importance pour soutenir son point de vue. - Illustrer les arguments par des exemples.
Ecrit : Lire	CT2 : Comprendre des textes argumentatifs.	Analyser un texte argumentatif.	- Identifier les paramètres de la situation de communication. - Identifier le point de vue de l'auteur de la thèse. - Différencier les arguments des exemples. - Expliquer l'ordre de présentation des arguments.
		Dégager la fonction du texte.	- Identifier les indices linguistiques d'une argumentation. - Repérer les marques de modalisation. - Identifier l'intention de l'auteur du texte. - Lire de manière expressive un texte argumentatif.
Ecrit : Ecrire	C.T.3 Produire un texte argumentatif pour défendre un point de vue.	Résumer un texte argumentatif.	- Reformuler le point de vue de l'auteur (la thèse). - Différencier les arguments des exemples. - Reformuler les arguments présentés.
		Elaborer un texte argumentatif structuré.	- Formuler une opinion, une prise de position. - Appuyer, par trois arguments, une prise de position sur une question (problématique donnée). - Illustrer les arguments développés. - Organiser son argumentation selon un plan inventaire. - Améliorer sa production à partir d'une grille d'évaluation.

3- Contenus

3.1- Les savoirs ressources

Le texte argumentatif est le type de texte qui défend une opinion, un point de vue, une thèse sur une question relative à un des différents domaines d'expérience.

L'argumentation suppose une situation de communication, d'échange où l'émetteur essaie de convaincre le récepteur : **l'argumentaire**.

Pour convaincre le destinataire (auditeur, lecteur, spectateur,...) et l'amener à partager son point de vue, l'argumentateur utilise des arguments développés dans un argumentaire.

Chaque argument est souvent soutenu ou illustré par un ou plusieurs exemples d'ordre narratif, descriptif ou explicatif.

Généralement, l'argumentateur, pour mieux défendre son point de vue, choisit ses arguments, les organise et les présente selon le degré d'importance qu'il leur accorde.

Les situations d'apprentissage et les différents types d'activités proposées aux élèves permettent l'acquisition des ressources nécessaires à la compréhension et à la production de textes argumentatifs. Ces ressources relèvent de deux niveaux :

- le niveau textuel qui permet d'aborder les caractéristiques du texte argumentatif et son organisation ;
- le niveau phrastique qui présente les outils linguistiques à acquérir pour les mobiliser en fonction du texte à comprendre ou à produire.

3.2- Les situations d'apprentissage

Les enseignants(es) susciteront la mobilisation des compétences dans des situations variées et favoriseront les interactions entre les élèves par la mise en place de situations problèmes.

«La situation-problème est une situation d'apprentissage signifiante et concrète. Elle a un lien avec la réalité de l'élève, l'interpellant en faisant naître chez lui un questionnement. Sa pratique, fondée sur l'activité, donne l'occasion à l'élève d'expliquer sa démarche, d'explicité sa pensée et de justifier ses choix pour répondre aux questions posées ou au problème à résoudre.» cf. Guide Méthodologique d'Elaboration des Programmes, juin 2009.

Dans une logique de construction de compétences, il s'agit de proposer aux élèves des situations qui leur permettent d'agir pour développer leur savoir-faire.

Les situations proposées doivent être significatives pour que les élèves, suffisamment motivés, puissent trouver un sens à leur apprentissage et s'y impliquer pleinement.

Dans le tableau suivant, il est donné quelques exemples de situations d'apprentissage à l'oral comme à l'écrit en rapport avec les compétences terminales à développer.

Domaines	Compétences Terminales	Exemples De Situations D'apprentissage
Oral : écouter/parler	CT.1 Comprendre/produire oralement des textes argumentatifs.	- Les élèves sont mis en situation d'écoute de textes sonores, de différents types (narratif, explicatif, descriptif, argumentatif) pour sélectionner les textes argumentatifs. - Les élèves sont mis en situation d'écoute d'une argumentation pour dégager le point de vue de l'auteur et les arguments qui soutiennent son point de vue. - L'enseignant(e) place les élèves, par groupes, en situation d'écoute d'un texte argumentatif et leur demande de le résumer. - Les élèves prennent position devant un problème posé en justifiant leur point de vue par des arguments. - Les élèves sont mis en situation d'appuyer des arguments par des exemples, des explications, des proverbes... - Les élèves produisent individuellement un court énoncé argumentatif dans lequel les arguments sont présentés par ordre d'importance. - Les élèves sont amenés à traduire une image en énoncé argumentatif pour plaider une cause. -...

Ecrit : Lire	C.T.2 Comprendre des textes argumentatifs.	- L'enseignant(e) place les élèves en situation individuelle de tri de textes pour sélectionner les textes argumentatifs. - Les élèves participent, par groupes, à la reconstitution de textes argumentatifs présentés en textes puzzles, à partir d'indices. - Les élèves sont mis collectivement, en situation de relier des arguments donnés dans le désordre ainsi que des exemples avec deux thèses opposées sur un problème d'actualité. -...
Ecrit : Ecrire	C.T.3 Produire un texte argumentatif pour défendre un point de vue.	- Les élèves sont amenés à compléter, individuellement, les répliques d'un dialogue à l'aide d'arguments donnés dans le désordre. - L'enseignant(e) met les élèves en situation de produire, en groupe, un texte argumentatif à insérer dans un récit. - L'enseignant(e) place les élèves, par groupes, en situation de lecture d'un texte argumentatif et leur demande de le résumer. - L'enseignant(e) met les élèves en situation de produire un texte défendant leur point de vue en s'appuyant sur des ressources données : un lexique (articulateurs, verbes d'opinions, une grammaire). - Les élèves sont mis en situation de production d'un texte argumentatif pour résoudre un problème posé, en exploitant des documents donnés. -...

Différentes activités s'exerceront alors sur les différents objets d'apprentissage, à l'oral comme à l'écrit, en groupe classe, en groupe restreint ou individuellement.

3.3- Compétences/ contenus/ activités

Compétences terminales	Contenus	Exemples d'activités
C. T. 1 : Comprendre/ produire oralement des textes argumentatifs	Au niveau textuel • Syntaxe de l'oral : prosodie, schéma intonatif, para verbal. • Communication Argumentaire (l'émetteur) / Argumentataire (le destinataire). Argumentaire : ensemble des arguments choisis par l'argumentateur en fonction du destinataire ; classement des arguments. • Grammaire de texte - Cohérence / cohésion - Structure de l'argumentation : Au niveau phrastique Grammaire • Les rapports logiques : - la cause, - la conséquence, - l'opposition, - le but. • La complétive. • Les connecteurs : - conjonctions de subordination et locutions conjonctives (comme, parce que, puisque, bien que, si bien que, pour que ...), - conjonctions de coordination : car, or, donc, mais. - prépositions ou locutions prépositives (pour, par, à cause de, grâce à ...), - adverbies ou locutions adverbiales (cependant, ainsi, de même ...).	En réception : - Identification des paramètres de la situation de communication. - Repérage d'un passage argumentatif dans un récit écouté. - Repérage : - de la thèse défendue ou réfutée ; - des arguments présentés ; - des exemples qui illustrent les arguments présentés ; - des modalisateurs. - Identification de l'organisation des arguments présentés. - ... En production : - Formulation d'une opinion (thèse) à défendre. - Construction d'arguments à partir d'une opinion (thèse) donnée. - Illustration des arguments par un ou plusieurs exemples, un proverbe ou une citation... - Résumé du point de vue du locuteur.

C. T. 2 : Comprendre des textes argumentatifs	Plan par accumulation d'arguments (plan inventaire) - Les modalisateurs (les adjectifs, les adverbes, les figures de styles). - Les anaphores (termes renvoyant à un mot énoncé précédemment dans le texte). - Les articulateurs du texte : (d'abord, ensuite, enfin) ; (D'une part, d'autre part, par ailleurs, enfin)...	• Les modes et leurs valeurs : - l'indicatif, - le subjonctif, - le conditionnel. • Conjugaison - Présent du conditionnel, - Présent du subjonctif. • La concordance des temps. Orthographe • Orthographe - lexicale : les familles de mots et les mots dérivés - les adverbes en «...ment», «...amment». • Vocabulaire - Le champ lexical, les mots de la même famille. - Les verbes d'opinion - L'expression de la certitude, de l'incertitude.	- Justification d'un choix (un comportement, une attitude...). - Reformulation d'une argumentation écoutée, à partir d'une prise de notes. - Résumé d'un texte argumentatif écouté à partir d'un plan. - Interprétation d'une image, d'une affiche, d'une photo. -
C. T. 3 : Produire un texte argumentatif pour défendre un point de vue.			- Identification du point de vue de l'auteur. - Relevé des arguments et de leur organisation. - Identification des exemples. - Repérage des modalisateurs. - Identification des connecteurs logiques. - Repérage du plan de l'argumentation. - Lecture d'un texte argumentatif en mettant en valeur les marques de la modalisation. - ...
			- Complétion d'un texte argumentatif à l'aide de connecteurs logiques donnés. - Complétion d'un texte argumentatif à l'aide de connecteurs logiques à trouver. - Rédaction d'une thèse par rapport à un problème donné.

- L'expression du jugement (la valorisation ou la dévalorisation).	- Rédaction des arguments pour étayer une prise de position. - Complétion d'un texte argumentatif à l'aide d'exemples à trouver. - Rédaction d'une partie d'une argumentation (introduction, développement ou conclusion). - Reformulation d'un texte argumentatif à partir d'une prise de notes. - Sélection d'arguments proposés dans une liste en fonction d'un destinataire précis. - Résumé d'un texte argumentatif. - Rédaction d'un court texte argumentatif à partir d'un thème. - Rédaction d'une lettre pour convaincre (lettre personnelle ou administrative). -...
---	--

4- L'évaluation

Tout acte d'enseignement/apprentissage doit être accompagné par une évaluation qui peut revêtir différentes formes :

- a- **L'évaluation diagnostique** : cette forme d'évaluation a pour objectif de faire émerger les connaissances et les représentations initiales des élèves avant d'entamer une année scolaire ou un nouveau projet.
- b- **L'évaluation formative** : est une partie intégrante de l'action pédagogique. Elle porte à la fois sur des connaissances et sur des aspects méthodologiques. Elle doit être régulière, suffisamment variée et multiforme pour prendre en compte l'importance et la diversité des compétences à développer à l'oral et à l'écrit.

L'évaluation formative se pratique avec l'aide de l'enseignant(e) qui doit aider l'élève à apprendre à **apprendre** pour :

- mieux se connaître et s'organiser,
- mieux définir ses points forts et ses points faibles,
- se construire des méthodes de travail adaptées à ses possibilités :
 - * intellectuelles (ensemble de savoirs acquis),
 - * méthodologiques (ensemble de savoir-faire développés),
 - * affectives (travailler en groupes ou seul, maîtriser ses émotions...)
 - * communicationnelles (participer à des échanges, être intelligible, être lisible...).
- c- **L'évaluation certificative** : cette forme d'évaluation permet aux élèves et à l'enseignant de faire le point sur le degré de développement des compétences. Les compétences s'évaluent à la faveur des situations qui font que chaque élève peut témoigner de ses acquis, permettant ainsi d'établir des bilans individualisés de compétences, à partir d'appréciations établies par rapport à des critères définis en termes d'indicateurs.

5- Thèmes et supports

5.1- Les thèmes

Toujours dans le souci de privilégier les centres d'intérêt des adolescents et dans un souci de constance et de continuité, il est proposé aux apprenants

Programme de français 4^{ème} AM **21**

de 4^e AM des thèmes porteurs de valeurs, à même de contribuer à la construction de leur personnalité et à leur épanouissement.

Les compétences visées ainsi que les apprentissages linguistiques dictent le choix des supports en relation avec les thèmes proposés.

Les textes aborderont des thèmes d'actualité, des sujets d'intérêt général, des sujets relatifs aux préoccupations des adolescents :

- la lutte contre les fléaux sociaux : la délinquance, le tabagisme,... ;
- les droits de l'homme ;
- la citoyenneté, le civisme et le sens de la responsabilité : préservation de sa santé, de l'environnement, des bonnes relations sociales,... ;
- la participation au mouvement associatif : de collèges, de quartiers, de villages,... ;
- le sport ;
- l'ouverture sur le monde : les voyages, les TICE, les livres,... ;
- les médias : la télévision, le cinéma, la presse ;
- les métiers et le monde professionnel ;
- les TICE et leur usage : recherche documentaire, réseaux sociaux, ... ;
- la société de consommation : la publicité, le comportement du consommateur.

5.2- Les supports

L'étude du texte argumentatif s'appuiera sur des supports tels que des extraits de textes littéraires (romans, biographies, nouvelles, fables, pièces de théâtre, ...), des articles de journaux, des messages et des affiches publicitaires, des reportages sonore ou/et audio-visuels.

Les textes oraux ou écrits (d'une longueur d'environ 180 mots), à partir de documents authentiques doivent être en relation avec les thèmes retenus et adaptés au niveau des élèves.

22 — Document d'accompagnement au programme de Français 4^{ème} AM**6- Propositions de projets**

- Réaliser une campagne de sensibilisation, à l'intention des adolescents, les mettant en garde contre les dangers d'un fléau social.
- A l'occasion de la journée mondiale contre le diabète (14 novembre), organiser une journée « Portes ouvertes » consacrée à la prévention contre cette maladie.
- Sous le thème : « Protégeons nos plages », élaborer une brochure dans le cadre du mouvement associatif en faveur de la préservation de l'environnement.
- Réaliser un catalogue touristique mettant en valeur les aspects attractifs de sa région pour inciter les lecteurs à la visiter.
- Réaliser un reportage sonore pour défendre une cause : « Protéger les personnes âgées » afin d'exprimer des valeurs citoyennes.
- Ecrire et monter une pièce de théâtre prônant la non-violence à l'intention d'un public scolaire.
- Réaliser un catalogue (textes et images) destiné à vanter les mérites de certains métiers de l'artisanat pour les sauvegarder.
- Réaliser une exposition (affiche publicitaire, dépliant, prospectus, ...) sur l'intérêt des sports collectifs en milieu scolaire.
- ...